



## Objectif à long-terme pour les émissions de l'aviation, soutien au CORSIA et nouvelle étude du CAEP sur les vols supersoniques : voilà quelques-uns des principaux résultats en matière de protection de l'environnement de la 40<sup>e</sup> session de l'Assemblée

*Publication immédiate*

**Montréal, le 8 octobre 2019** – La 40<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI a produit des résultats significatifs dans le domaine de la protection de l'environnement en aviation, notamment une détermination renforcée à l'échelle internationale de progresser dans la mise en œuvre du CORSIA et du panier de mesures environnementales, pour compenser et réduire les émissions des vols internationaux.

Les États ont décidé de poursuivre les travaux sur les carburants et les unités d'émissions admissibles au titre du CORSIA, de faire progresser la structure du registre central du CORSIA et de continuer le programme de renforcement des capacités « AGIR pour le CORSIA » de l'OACI, qui a apporté une assistance inestimable à plusieurs gouvernements.

La 40<sup>e</sup> session de l'Assemblée se déroulant au moment même où se tenaient les plus grandes manifestations sur le climat de l'histoire – dont celle qui est passée devant l'OACI le 27 septembre, avec à sa tête la jeune militante suédoise Greta Thunberg –, il a été encourageant de voir les gouvernements réaffirmer leur détermination à soutenir le CORSIA comme solution mondiale pour compenser les émissions de l'aviation.

Tout en soulignant le succès que représentent l'adoption du nouveau Volume IV de l'Annexe 16 et la mise en place, sous la houlette de l'OACI, de 116 Plans d'action nationaux pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de l'aviation, l'Assemblée a demandé, dans d'autres décisions, que la priorité soit accordée à un objectif ambitieux à long terme de réduction des émissions des vols internationaux et à l'élaboration plus poussée de la Vision 2050 de l'OACI pour les carburants d'aviation durables.

Les États ont également reconnu les excellents progrès réalisés récemment grâce à l'adoption de la première norme sur les émissions de CO<sub>2</sub> des avions et de la norme sur les particules non-volatiles applicable aux moteurs d'aviation. Ils ont également demandé au Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) d'entreprendre en priorité une étude exploratoire sur les incidences environnementales des nouveaux avions supersoniques en développement.

À l'issue de l'Assemblée, vendredi soir, les États ont salué le leadership fondamental du Président du Conseil, M. Olumuyiwa Benard Aliu, qui a joué un rôle clé pour en arriver à ces résultats. Plusieurs États ont pris la parole à la dernière séance pour mettre l'accent sur l'importance d'une démarche inclusive et durable pour le développement du système mondial d'aviation civile, en remerciant M. Aliu de son engagement personnel en ce sens.



En matière de protection de l'environnement, la 40<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI a obtenu l'accord des États pour poursuivre les étapes nécessaires à la mise en œuvre du cadre CORSIA pour compenser les émissions des vols internationaux, y compris les carburants et les unités d'émission admissible, et la structure du registre central du régime, et pour continuer à offrir l'assistance nécessaire en ce sens. La poursuite de l'initiative de renforcement des capacités « AGIR pour le CORSIA », qui a été d'une grande assistance pour plusieurs gouvernements, compte aussi parmi les résultats positifs de l'Assemblée.

## Ressources pour les rédacteurs

### À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 193 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[Programme OACI de protection de l'environnement](#)

[Initiative "Aucun pays laissé de côté" de l'OACI](#)

Pour de plus amples informations, contacter :

#### **Anthony Philbin**

Chef, Communications

[aphilbin@icao.int](mailto:aphilbin@icao.int)

+1 514-954-8220

+1 438-402-8886 (mobile)

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

#### **William Raillant-Clark**

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)